



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL N° 13  
DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DE ST-BARTHÉLEMY**

Séance du lundi 28 octobre 2024 à 19h30

**Présidence : Madame Nathalie Fragnière**

**Préavis municipal n° 04/2024 relatif à la vente de la future parcelle n° 518 « En Champ Cadet », issue de la division de la parcelle n° 171**

Le Conseil communal de St-Barthélemy

- Vu le préavis municipal n° 04/2024 du 30 septembre 2024
- Oui le rapport de la commission de gestion et des finances
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

Décide :

- De ne pas autoriser la Municipalité à vendre la future parcelle n° 518 « En Champ Cadet » d'environ 4'000 m<sup>2</sup>, issue de la division de l'actuelle parcelle n° 171, pour un prix minimum de CHF 1'200'000.00.

Ainsi délibéré en séance du 28 octobre 2024.

Au nom du Conseil communal

La Présidente

  
Nathalie Fragnière



La Secrétaire

  
Carole Bugnon